

voies et des structures appropriées, à la mise en œuvre de la planification et de l'organisation de la mobilisation des cadres et des djounoud de réserve ainsi que des potentialités humaines et matérielles nationales, en vue de leur utilisation efficiente dans le cadre des plans de défense nationale.

Afin que la conception de la défense nationale s'harmonise avec l'esprit de la Révolution, il convient de faire de l'élément populaire, un des facteurs fondamentaux constitutifs de sa stratégie.

Dans cette perspective, le service national, par la formation militaire dispensée aux jeunes appelés, constitue la base de la défense nationale populaire. Il obéit également à des objectifs qui sont inséparables du processus révolutionnaire d'édification socialiste.

Outre qu'il permet aux jeunes d'acquérir une formation militaire, il recèle une profonde portée économique et sociale dans la mesure où il élève leur niveau politique et culturel, approfondit leur conscience nationale et les intègre dans les activités de développement.

La participation effective à la défense nationale de tous les citoyens algériens, en particulier les travailleurs, les paysans et les jeunes qui constituent la force principale de la Révolution, dans le cadre de la défense populaire, est subordonnée au niveau de conscience qu'ils acquièrent grâce à l'éducation morale, religieuse et civique que dispense l'école algérienne, dans le cadre de la formation idéologique que mène le Front de Libération Nationale (F.L.N.).

Une telle conception de la défense nationale requiert que la défense populaire trouve son prolongement effectif dans tous les secteurs importants pour l'indépendance nationale et garantisse, d'une manière sûre et permanente, l'édification socialiste.

Aussi, la défense populaire doit naturellement s'intégrer dans les plans défensifs de l'Armée Nationale Populaire (A.N.P.).

Ainsi la politique de défense nationale s'inscrit dans une vision globale, complémentaire, évolutive et intégrée harmonieusement à la politique socio-économique du pays. Elle vise à assurer la sécurité du pays et de la Révolution, à tout moment et en toute circonstance et à faire face à toute agression, par la mobilisation de toutes les énergies humaines et toutes les potentialités matérielles, au profit des besoins de défense nationale.

## CHAPITRE 5

### LA POLITIQUE EXTERIEURE DE L'ALGERIE

Les caractéristiques de la politique extérieure de l'Algérie se sont définies au cours de la guerre de libération nationale, menée par le peuple algérien pour le recouvrement de l'indépendance.

Cette donnée historique constitue la raison qui l'a amenée à exprimer sa solidarité, dès le début de son existence en tant que Révolution et Etat moderne, avec tous les peuples engagés dans la lutte contre le colonialisme, le racisme et la domi-

nation étrangère. Ce qui explique, en même temps, son option du non-alignement, sa contribution à la création du mouvement des non-alignés et sa participation positive au développement de ce mouvement et l'approfondissement de ses concepts.

#### I -- FONDEMENTS ET PRINCIPES

La politique extérieure de l'Algérie, prolongement naturel de la politique intérieure tracée par la Révolution de Novembre, sert les intérêts supérieurs du peuple algérien. Sur cette base, elle accorde la priorité absolue à assurer et renforcer l'indépendance nationale, à réaliser la revendication de sécurité nationale, à défendre la souveraineté et l'intégrité du territoire et à préserver les options fondamentales du pays.

Il est évident que la continuité des idéaux et des principes de la grande Révolution de Novembre et la fidélité aux martyrs qui ont tracé avec leur sang le chemin de la victoire, signifient la préservation des immuables frontières héritées. Cela signifie également la réaffirmation de la souveraineté de décision politique et de la démarche permanente qui la garantit et la préserve de toute dépendance.

Il ne fait pas de doute que l'action, la sauvegarde de l'indépendance nationale et son renforcement conduit au plan extérieur à une solidarité agissante avec tous les peuples qui combattent pour recouvrer leur souveraineté et tous les pays qui luttent pour se libérer de toute forme de dépendance, d'hégémonie et d'exploitation.

L'Algérie n'a cessé, sur cette base, d'appeler à l'unification des rangs dans le combat commun mené par les pays du tiers-monde contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, le sionisme et le racisme dans tous ses aspects et manifestations.

L'option de l'Algérie dans l'édification d'une société socialiste est basée sur la véritable indépendance nationale, dans le cadre de la préservation des composantes fondamentales de la personnalité nationale, et sur sa démarche visant à la réalisation de la justice sociale, la garantie de l'égalité entre les citoyens, la promotion de l'individu, la sauvegarde de la dignité et la sécurité de la communauté algérienne à l'étranger.

L'attachement de l'Algérie aux idéaux de liberté, de paix, aux valeurs en matière de justice et d'égalité et au droit des peuples à une vie libre et dans la dignité, définit la démarche internationale de l'Algérie, les objectifs qui orientent ses positions dans le monde et établit le cadre général dans lequel elle agit à l'étranger.

La détermination de l'Algérie à combattre le sous-développement et tous les aspects qui entravent la marche des peuples pour parfaire leur liberté et réunir les conditions de leur prospérité, impose à la politique extérieure de l'Algérie de poursuivre le combat pour l'édification d'un véritable système de sécurité collectif qui respecte le droit des peuples à l'autodétermination et leur assure le libre choix du régime politique et économique qui leur convient.